

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS

N : 26/2014

Objet : Régime indemnitaire 2014

L'an deux mille quatorze le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 12 - Votants : 14 - Pour : 14 - Abstention : 0 - Contre : 0

PRESENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Christian BEZOS, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Christine ESPAGNET, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Marianne LAGÜE, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Mme Lucienne BIES qui a donné procuration à Mme Françoise DUPIOL-TACH, M. Patrick BAYLET qui a donné procuration à M. Christian MAUBARET, Mme Roseline PIGANIOL.

Secrétaire de Séance : Françoise DUPIOL-TACH

Date de convocation : 17 avril 2014

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, la répartition des enveloppes allouées au titre du régime indemnitaire pour l'année 2014 :

- I.A.T. (Indemnité d'Administration et de Technicité) :	13 450,00 €
- I.E.M.P. (Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures) :	690,00 €
- I.F.T.S. (Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires) :	6 500,00 €

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

décide :

- d'allouer une enveloppe globale de 20 640,00 € au titre du budget 2014,
- que l'IAT sera allouée aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux contractuels,
- que les indemnités seront versées mensuellement.

charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération dont copie sera adressée à Monsieur le Trésorier de Bazas.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

A Grignols, le 28 avril 2014.

Le Maire,
Jean Pierre BAILLÉ.